

C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

VIE MUNICIPALE

Le budget
de la commune
P. 8&9

SCOLAIRE

Le bilan du Projet
Éducatif De Territoire
P.11

RENCONTRE

Avec Pierre Lebois,
nageur de talent
P.17

DOSSIER

SPÉCIAL BUDGET

N°13
PRINTEMPS
2021

www.brissacloireaubance.fr

Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance / Chemellier / Coutures
Luigné / Saint-Rémy-la-Varenne / Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchréien





À St-Rémy, la permanence a lieu chaque mercredi matin.

ACCUEIL MAIRIES

BRISSAC LOIRE AUBANCE

5 rue du maréchal Foch - Brissac-Quincé
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 74 00

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h

En cas de fermeture des Mairies déléguées, contactez la Mairie de Brissac Loire Aubance.

RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Si vous avez besoin de rencontrer Madame le Maire et vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie au numéro ci-dessus. Une rencontre est possible en Mairie ou Mairie déléguée.

LES ALLEUDS

2 rue de la Mairie - Les Alleuds

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 09 95

› Lundi : 14h - 17h

CHEMELLIER

Place du Marronnier - Chemellier

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 59 95

› Mardi : 14h - 17h

COUTURES

Place Louis Tharault - Coutures

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 91 27

› Lundi, mardi, jeudi et samedi : 9h - 12h (agence postale)

LUIGNÉ

1 rue du Cadran - Luigné

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 55 06

› Vendredi : 9h - 12h

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

4 rue de la Mairie - Saint-Rémy-la-Varenne

49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 03 94

› Mercredi : 9h - 12h

SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

3 rue du Mont Rude - Saint-Saturnin-sur-Loire

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 93 17

› Lundi et mercredi : 14h - 17h

SAULGÉ-L'HÔPITAL

25 rue d'Anjou - Saulgé-l'Hôpital

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 41 03

› Mardi : 14h - 17h

VAUCHRÉTIEN

9 rue Principale - Vauchrézien

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 24 18

› Mardi et jeudi : 9h - 12h

Suivez-vous sur les réseaux :

 brissacloireaubance

 @brissacloireaubance

SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL

5 rue du maréchal Foch - Brissac-Quincé
Brissac Loire Aubance. Tel : 02 41 91 74 00
mairie@brissacloireaubance.fr

et sur www.brissacloireaubance.fr

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Communication, vie associative, sport et culture.

communication@brissacloireaubance.fr

associations@brissacloireaubance.fr

culture@brissacloireaubance.fr

manifestations@brissacloireaubance.fr

mediatheque@brissacloireaubance.fr

vie.economique@brissacloireaubance.fr

A.S.V.P (AGENT DE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE)

asvp@brissacloireaubance.fr

GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

9 rue Nationale - Brissac-Quincé

urbanisme@brissacloireaubance.fr

arretesdevoirie@brissacloireaubance.fr

batiment@brissacloireaubance.fr

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

France Services - 11 rue Nationale

ccas@brissacloireaubance.fr

PASSEPORT ET CNI

ANTICIPEZ VOS DEMANDES

Les délais actuels de rendez-vous pour les demandes de passeport et cartes d'identité délivrés en mairie de Brissac sont de plus de 6 semaines. Par ailleurs, les délais d'instruction en Préfecture sont souvent de 2 mois. Soyez donc extrêmement vigilants et pensez à anticiper pour prendre rendez-vous bien en amont d'un voyage ou du renouvellement de vos documents d'identité. Pensez à faire votre pré-demande en ligne sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>



ÉDITO

SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance



Il y a un an, alors que la Covid s'invitait dans nos vies, une nouvelle équipe était élue !

Depuis, ce virus continue de bousculer notre quotidien, nous obligeant à nous adapter sans cesse et aussi à nous réinventer.

Nous avons eu l'opportunité d'ouvrir un centre de vaccination, car la priorité actuelle

est bien de sortir de cette crise.

Je me permets de souligner l'efficacité de la mise en œuvre, moins d'une semaine entre la proposition et les premières vaccinations ; ce challenge n'aurait pas été possible sans le partenariat de la CCLLA, et c'est tout naturellement qu'ils ont pris les rênes de ce projet, avec les forces vives de la commune. Bravo à ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette mise en place ! Et merci à la préfecture et à l'ARS de nous avoir fait confiance.

Vous découvrirez à travers votre magazine, que, conformément à notre engagement lors de la campagne électorale, ça bouge dans vos Mairies Déléguées, lieux de vie des villages avec de nouvelles facettes, avec de nouveaux usages !

Malgré la crise, le budget reste ambitieux avec la concrétisation de nombreux projets. La reconnaissance des réalisations récentes,

comme celle de France Services qui a vu la visite du ministre à la ruralité et des instances nationales, nous conforte dans les choix faits.

De nombreux travaux sont en cours pour améliorer le quotidien des habitants, en terme d'offre sportive et de loisirs, par exemple, avec le nouveau city-stade de Chemellier qui sort de terre ou l'aménagement extérieur du complexe du Marin. La santé n'est pas en reste avec un projet à Chemellier pour étendre l'offre médicale, dans la continuité des projets de revitalisation des centres bourgs de nos villages, comme ceux déjà réalisés à Vauchrézien et à Saint-Saturnin-sur-Loire.

Le dynamisme de Brissac Loire Aubance se poursuit avec l'accueil de nouvelles entreprises, de nouveaux projets et de nouveaux habitants. Les travaux du lotissement du Clos de la Pierre Couchée à Brissac-Quincé ont démarré, il sera livré en 2022. Vos élus travaillent à la préparation du nouveau Plan Local d'Urbanisme qui a connu une étape importante avec la validation du PADD. Comme vous le constaterez, l'attractivité de notre commune est forte et tous les projets qu'on voit fleurir sur le territoire, qu'ils soient individuels ou collectifs, ne peuvent que faire rayonner davantage Brissac Loire Aubance.

Les beaux jours arrivent, l'offre d'animation est prête à être relancée dès que le contexte sanitaire le permettra.

En attendant cette liberté, votre magazine vous propose aussi de découvrir votre commune au travers de circuit, de lieu, de son histoire et de ses formidables habitants...

"Si vous voulez que la vie vous sourit, apportez-lui d'abord votre bonne humeur"

Baruch Spinoza

En couverture : les goganes, ou fritillaire pintade, une espèce emblématique de l'Anjou. Elle est protégée et ne doit pas être cueillie ou ramassée.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

UN CENTRE DE VACCINATION OUVERT À LA SALLE DU MARIN

Un nouveau centre de vaccination a ouvert ses portes le mardi 6 avril à la salle du Marin, 10 rue du marin à Brissac-Quincé (Brissac Loire Aubance). Le vaccin administré est le vaccin Pfizer BioNtech. Le standard pour les prises de rendez-vous est ouvert de 9h30 à 18h. Les prises de rendez-vous se font uniquement par téléphone au **02 55 03 02 28** du lundi au vendredi, aucun rendez-vous n'est donné sur place. Le centre de vaccination est ouvert

au public de 12h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi, uniquement pour les personnes qui ont rendez-vous.

La vaccination sera ouverte progressivement aux différentes classes d'âge selon le calendrier fixé par le gouvernement.

Les personnes présentant un risque de forme grave de Covid ou ayant une pathologie à très haut risque peuvent se faire vacciner au centre de vaccination sur prescription médicale et toujours sur rendez-vous.

Une équipe de 4 médecins et trois infirmières sont présents en permanence pour les consultations pré-vaccinales et l'acte de vaccination, tandis que 6 personnes ont été recrutées pour le suivi administratif et la prise de rendez-vous.



Le centre de vaccination va rester en place salle du Marin au moins jusqu'à septembre.

LA COMMUNE TOUJOURS MOBILISÉE



Deux masques lavables ont été remis à chaque enfant de plus de 6 ans, comme ici à l'école de Chemellier.

La crise sanitaire qui se prolonge impacte toujours les entreprises et la collectivité. Pour aider les familles qui doivent équiper les enfants pour l'école, la commune a passé une commande de 2000 masques pour une remise aux enfants de plus de 6 ans en mars. Cette dépense a été prise en charge par la commune et le CCAS. Chaque élève concerné a ainsi reçu deux masques lavables. Les salles municipales n'ont toujours

pas pu rouvrir. La commune se montre solidaire avec les acteurs économiques impactés par les périodes de confinement. Elle n'a pas recouvré les loyers de ses professionnels locataires frappés d'une fermeture administrative (sauf professionnels remboursés par leurs assurances), ni les charges d'ordures ménagères pour ces commerces. Pour le premier semestre 2021, les «licences 4» n'ont pas non plus été recouvrées.

ÉLECTIONS LES 20 & 27 JUIN

Les élections régionales et départementales, initialement prévues au mois de mars 2021, auront finalement lieu les 20 et 27 juin 2021. Ce report est justifié par des raisons sanitaires liées à la Covid-19. Et n'oubliez pas, dans la commune, pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité. Sans une pièce d'identité recevable, il ne vous sera pas possible de voter.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, pensez au vote par procuration. Notez que l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 7 mai 2021. Attention, ce scrutin est une double élection, les bureaux de vote sont susceptibles de changer par rapport aux dernières élections. La liste détaillée des adresses des bureaux de vote par commune déléguée sera disponible sur le site de la commune la semaine avant le scrutin :

www.brissacloireaubance.fr



05-07

VIE MUNICIPALE



08-09

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET



10-11

VIE SPORTIVE VIE SCOLAIRE



12-16

LIEN SOCIAL, ENVIRONNEMENT, TRAVAUX, VIE ÉCO



17

LE PORTRAIT



18-19

CIRCUIT DÉCOUVERTE



20

VIE ASSOCIATIVE



22

CULTURE



24

RENDEZ-VOUS

Retrouvez nous sur : www.brissacloireaubance.fr et sur les réseaux

#brissacloireaubance

f brissacloireaubance



@brissacloireaub



@brissacloireaubance

DE NOUVEAUX LOGEMENTS MAINE-ET-LOIRE HABITAT À VAUCHRÉTIEN

Impasse des Pampres, sur la commune déléguée de Vauchrézien, Maine-et-Loire Habitat a construit 10 logements intermédiaires et 5 garages. Chaque logement est équipé d'un ballon thermodynamique et des panneaux photovoltaïques ont été installés en autoconsommation, pour compléter l'alimentation des parties communes. Une remise officielle des clés aux nouveaux locataires a eu lieu le 9 février en présence des élus et des représentants de Maine-et-Loire Habitat.



Les nouveaux habitants de Vauchrézien disposent de logements modernes avec balcon ou jardin. Ils ont été accueillis par les élus.

URBANISME : LE PADD BIENTÔT FINALISÉ

Le travail d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui doit se finaliser en 2022 est arrivé à une étape clé avec la validation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document présente la vision stratégique pour la commune et les enjeux en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'organisation générale du territoire communal. Il répond aux besoins identifiés lors du diagnostic. La validation de ce document comportait une étape de consultation publique qui a duré 1 mois. À l'issue de cette consultation, les observations apportées ont été prises en compte dans la version finale du PADD. Le bilan de la concertation sera présenté et débattu au Conseil

Municipal pour validation. Suivront ensuite des opérations permettant d'établir différentes pièces réglementaires :

- le zonage qui délimite les zones agricoles, urbaines, à urbaniser ou encore les zones naturelles,
- le règlement (graphique et écrit) qui fixe les règles générales d'urbanisation à respecter dans chaque secteur délimité,
- les orientations d'aménagement et de programmation.

L'ensemble des documents en lien avec la préparation du nouveau Plan Local d'Urbanisme, et notamment le PADD, sont disponibles sur la page dédiée de notre site Internet www.brissacloireaubance.fr/le-nouveau-plan-local-durbanisme-en-preparation/

AU FIL DES RUES

CONNAISSEZ-VOUS HENRI BOURICHÉ ?

La rue principale de Chemellier se nomme la Rue Henri Bouriché après s'être longtemps appelée Grand'Rue. Mais savez-vous qui était ce sculpteur qui a donné son nom à cette rue ?

Henri Bouriché est né à Chemellier le 10 août 1826. Issu d'une famille très modeste, il est d'abord berger, domestique de cure, puis ouvrier charron. Arrivé à Angers vers 1846, il y découvre la sculpture ornementale auprès de l'Abbé Choyer et travaille comme ouvrier dans l'atelier de statuaire religieuse Barrême. Deux ans plus tard, à Paris, il devient élève du sculpteur Jean-Baptiste Joseph Debay et Jean-Marie Bonnassieu. Il est aussi élève à l'École des beaux-arts. Au Salon de 1857, il est médaillé pour une figure en marbre représentant le Génie des arts. Après un passage par plusieurs ateliers parisiens, il revient en

1860 à Angers en reprenant l'atelier de Barrême et recevra entre autres élèves Jules Desbois, qui rejoindra ensuite

l'atelier d'Auguste Rodin. Il forme aussi Pierre Rouillard qui reprendra ensuite son atelier (1891). Le chemin de croix qui orne l'église de Chemellier est signé d'Henri Bouriché qui en a fait don en 1881. Henri Bouriché sculpte également les statues en bois du retable de la basilique Notre-Dame de Montréal au Canada, livrées sur place en 1875. Devenu presque aveugle en 1884, l'artiste est contraint de réduire son activité. Il décède à Angers en 1906.



DES ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS DANS LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

À Coutures et à Vauchrézien, des espaces de co-working ont été mis en place par la commune dans les bureaux inoccupés des mairies déléguées. Une conceptrice de site web à Vauchrézien et les représentantes d'une association à Coutures occupent donc désormais ces bureaux via une convention d'occupation précaire. Si ces espaces ne peuvent accueillir du public, ils permettent de disposer d'un lieu de travail connecté à loyer très modéré pour les utilisateurs. D'autres espaces de travail dans différentes mairies déléguées sont susceptibles d'être ouverts à ce concept de zone de travail partagée, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus si vous avez un projet et qu'il vous manque un espace de travail.



A Coutures, l'association la Bulle Ambu'Lente dispose désormais d'un bureau.

ET BIENTÔT UNE MICRO-BRASSERIE À LA MAIRIE DES ALLEUDS !



Paul Bouvier (au centre) a fait un dernier tour des dépendances de la Mairie des Alleuds avec Sylvie Sourisseau et Thierry Gallard.

Nous ne devons pas hésiter à donner de la vie et de l'activité à nos locaux inoccupés», explique Thierry Gallard, premier adjoint et maire délégué des Alleuds. Prochainement, c'est une micro-brasserie qui va s'installer dans des dépendances inutilisées de la Mairie déléguée. Paul Bouvier, 30 ans et habitant de la commune va lancer son activité avec au programme 5 recettes de bières qu'il a conçues. Il travaillera avec des producteurs d'orge du secteur et commercialisera sa production sur place, avant d'intégrer pour la partie vente, un local commercial actuellement en construction au bout du lotissement «Les Murets», dans le centre des Alleuds, et où l'offre sera élargie. En complément de l'installation de la micro-brasserie, le lieu connaîtra un côté festif aux beaux jours avec l'ouverture d'une guinguette sur la place de la mairie et l'accueil ponctuel de food-truck. Pour suivre l'installation : facebook.com/Jacqueline-Co-112622314246336

L'INFO INSOLITE

LOUIS, BÉBÉ PRESSÉ... NÉ À SAULGÉ

Il a fallu dépoussiérer les registres ! Il n'y avait pas eu de naissance à Sauglé l'Hôpital depuis... 1972. Le 4 novembre dernier, c'est avec 8 pompiers et 4 personnes du Samu à ses côtés que Maria-Christiane Nau, conjointe de Clément Gaudicheau, a donné naissance à leur 2^e enfant, un petit garçon prénommé Louis arrivé à 11h22. Les premiers signes sont arrivés à 8h30, mais tout s'est très vite enchaîné au point qu'il n'était plus possible de déplacer la maman qui a dû accoucher sur son canapé. Après la naissance, maman et bébé ont rejoint la maternité pour une surveillance classique de trois jours. Quelques mois plus tard, Louis est en pleine forme et «le bébé impatient l'est toujours autant», confie sa maman avec bonheur. Après la naissance d'Eléna qui aura 3 ans en avril, la famille n'a pas caché sa joie d'accueillir un petit garçon. Félicitations !



ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif tire le bilan de l'année qui vient de s'achever.

EN DÉTAIL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 025 571 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 264 132 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 761 439 €

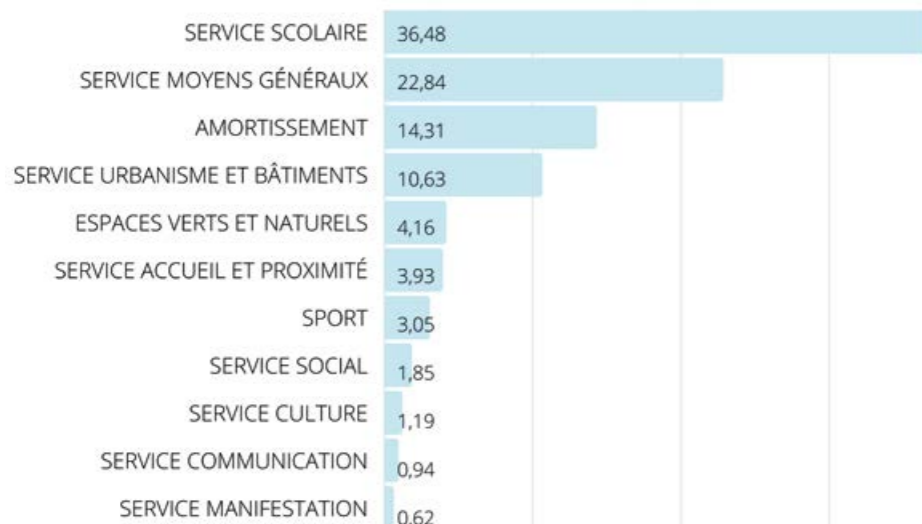
L'année 2020 restera une année particulière pendant laquelle les prévisions budgétaires ont été menées à mal. Les principes ayant conduit à l'élaboration du budget ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Le secteur scolaire et périscolaire, qui représente de façon directe 36 % des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité a été le principal concerné. A la baisse, avec la fermeture des services lors du confinement strict, comme à la hausse avec la mise en place des différents protocoles sanitaires.

Pourtant, la clôture de l'exercice se situe dans les prévisions budgétaires avec des recettes en fort rebond notamment en raison d'un retour exceptionnel de financement de l'agglomération Saumur Loire Développement lié au départ des communes de Chemellier et Coutures de la Communauté de Communes du gennois, mais aussi de droits de mutation (acquittés à l'occasion de ventes immobilières) très au delà des prévisions. L'exercice 2020 s'achève ainsi sur un résultat de fonctionnement satisfaisant permettant de soutenir la politique d'investissement adoptée.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune est stable sur les prochaines années. Il offrira de nouvelles opportunités conséquentes de recourir à l'emprunt dès 2025.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 POUR 100 €



BUDGET PRIMITIF GLOBAL 2021 TOTAL : 18 570 975 €

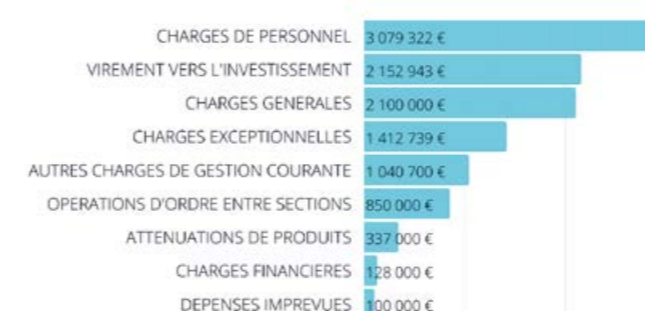
Budget de fonctionnement 2021

11 200 706 €

Le Budget Primitif de fonctionnement 2021 s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à 11 200 706 €

FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES PRINCIPALE DÉPENSES :



FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES PRINCIPALE RECETTES :



LES TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES VOTÉS POUR 2021

TAXE D'HABITATION	SUPPRIMÉE
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	43,29 % ↗
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	39,00 % ↗

Budget d'investissement 2021

7 370 269 €

La section d'Investissement du Budget Primitif 2021 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 7 370 269 €

L'INVESTISSEMENT 2021

Traditionnellement, l'année d'installation d'un nouveau mandat est consacrée à la découverte de la commune et de ses services par les nouveaux élus, à l'appréhension des différentes dispositions régissant son fonctionnement, à la déclinaison des objectifs politiques et à l'affectation des moyens de la collectivité pour une mise en œuvre sur l'année suivante. Une fois encore, rien de tel en 2020. La COVID 19 a impacté ce fonctionnement. Le retard dans l'installation du conseil, repoussée en juin 2020, l'impossibilité de se retrouver ont pénalisé ce travail qui n'a pu se faire.

2021 sera la réelle première année de mandat. La construction du budget et la définition des investissements s'en ressentent. Dans un premier temps, les moyens sont consacrés à l'achèvement d'opérations d'envergure : le complexe du Marin (1.2 millions d'euros pour la réalisation d'un terrain de football synthétique et de ses abords), la consolidation du presbytère de Charcé Saint Ellier (800 000 €), la restauration du prieuré de Saint Rémy la Varenne (350 000 €), la mise en accessibilité des bâtiments publics (400 000 €), des équipements et travaux pour les écoles (110 000 €), la restructuration de la mairie des Alleuds (350 000 €). À l'issue de la définition des priorités politiques, le second semestre 2021 permettra le lancement de nouvelles opérations.

TOP DÉPART POUR LES AMÉNAGEMENTS AU COMPLEXE DU MARIN

Les travaux d'aménagements extérieurs du complexe sportif du Marin ont démarré le 22 février et connaissent un bon avancement avec notamment des opérations de terrassement, de drainage, la pose de sous couches pour assurer la souplesse du revêtement. Ce chantier va permettre la création d'un terrain de football en gazon synthétique (en remplacement du terrain stabilisé) et la création d'équipements d'athlétisme (pistes, aires de lancer...)

Sans aléas de chantier, les travaux devraient être terminés pour l'été. Cet équipement sera utilisé non seulement par les différents clubs sportifs mais aussi par les élèves du collège et des écoles et favorisera la pratique sportive en toutes saisons. Ce type de terrain synthétique a aussi l'avantage d'avoir un coût d'entretien relativement faible en comparaison des terrains en gazon naturel et offre la possibilité de jeu par temps de gel ou dégel.



Les travaux de terrassement sont allés bon train en mars, aidés par une météo favorable.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors du vote du budget au mois de mars, les élus ont aussi voté les subventions attribuées aux associations. Le montant dédié au sport est identique à celui de l'année passée :

«2021 a démarré de façon difficile pour le monde sportif et l'année s'annonce encore plus compliquée. La commission vie associative et sport est attentive à leurs difficultés. Nous voulions leur assurer de notre soutien en maintenant un bon niveau d'aide», souligne Florence Laroche, adjointe aux sports et à la vie associative. Pour les autres associations, c'est un budget de 36 590,40€ qui est mobilisé.

«Nous avons eu moins de demandes des associations qui ont vocation à

organiser des manifestations comme les comités des fêtes. Cela représente une baisse d'environ 12 000 € comparée à l'an passé. Chaque année, nous avons une réserve d'environ 10% du montant global affecté aux associations en cas de coup dur. Pour 2021, ce montant a été réévalué à 15% afin de soutenir au mieux les associations en difficulté financière», explique aussi l'adjointe au Maire.

Le détail des subventions attribuées pour chaque association est disponible sur notre site : www.brissacloireaubance.fr - rubrique *vie municipale, compte rendu du Conseil Municipal du 9 mars 2021*

LA PISCINE OUVRE DÈS LE 19 JUIN



TROIS QUESTIONS À...

FLORENCE LAROCHE

Adjointe aux sports



Pourquoi avoir avancé l'ouverture de la piscine au 19 juin ?

L'offre sportive et de loisirs a été considérablement restreinte avec la crise sanitaire. Les piscines extérieures ont été l'un des rares lieux où la pratique est restée possible, c'est la raison qui nous incite à ouvrir plus tôt cette année afin de proposer une activité aux habitants, et aussi aux collégiens qui seront en vacances deuxième quinzaine de juin.

Comment sera ouverte la piscine cet été et est-ce qu'il y aura un protocole particulier ?

Dès le 19 juin, la piscine sera chauffée et ouverte comme pour le reste de la saison estivale, du mardi au samedi de 14h30 à 20h. Le dimanche l'ouverture sera de 11h à 13h et de 15h à 20h. Le protocole sanitaire sera le même que l'an passé avec des cabines extérieures pour se changer puisque le retour aux vestiaires ne sera pas possible. Nous nous adapterons aux recommandations de l'ARS, notamment pour les animations de la piscine. Des cours sont aussi prévus comme à l'habitude.

Est-ce qu'il y a des travaux de pré-visualisation à la piscine ?

Il n'y aura pas de travaux importants cette année. Ce sont essentiellement des travaux d'entretien et de maintenance.

LE BILAN DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le projet éducatif territorial (PEDT) a fait l'objet d'un important bilan au cours des derniers mois. Ce bilan a été le support à des échanges variés entre différents partenaires (COPIL - Directeurs d'école - commission élus scolaire / commission élus petite enfance - Enfance - Jeunesse).

Réalisé en période de crise sanitaire, il a été impacté par une réorganisation des temps périscolaires et des contraintes qui ne reflètent pas forcément les dynamiques et projets engagés les 2 premières années. Le PEDT est un outil intéressant qui a permis le développement d'activités citoyennes.

Les questions du vivre ensemble, de l'éco-citoyenneté déjà portées par les équipes enseignantes sur les temps scolaires ont pu être relayées sur les autres temps de l'enfant. La municipalité s'est appuyée sur ce document pour améliorer ses services d'accueil périscolaires (projets pédagogiques, formation des personnels, réflexions autour des espaces - des temps de l'enfant, des communications avec les familles et enseignants...).

Le temps libéré, par une organisation sur 5 matinées d'enseignement afin d'améliorer les apprentissages fondamentaux, se devait d'être plus qu'un mode de garde, en tant que service proposé aux familles. Les enfants ont échangé autour de multiples thématiques (sportives - culturelles - de créativité...).

Ils ont vécu des temps de collectivité (avant la crise sanitaire) avec des enfants de groupes variés (âges différents - se retrouver autour d'une activité commune même si l'on se connaît moins...). Les enfants en font d'ailleurs, dans les bilans réalisés, une évaluation positive et semblent pour une grande majorité apprécier ces temps. Pour autant, il reste des axes à améliorer et notamment celui de la co-éducation et des coordinations autour des enfants, pour s'assurer de leur bien-être. En parallèle à ces analyses, se pose la question des



Le bilan du PEDT a pointé de nombreuses choses positives mais aussi des points d'amélioration.

rythmes scolaires. Beaucoup s'accordent à dire que la régularité des 5 matinées d'apprentissage est plutôt positive pour les apprentissages fondamentaux mais avec un bémol sur la fatigue des enfants, plus particulièrement observée chez les maternelles. De plus, une partie des enfants peut accumuler certains jours, le temps scolaire, les TAP et une activité extrascolaire (sportive ou culturelle).

Dans les retours du questionnaire, les familles ont aussi été très partagées sur cette organisation et leurs retours sont très clivés sur la classe le mercredi matin et les TAP. L'évaluation est souvent liée à l'organisation familiale et dépend de la possibilité des parents à prendre en charge le temps du mercredi. Les commissions Scolaire et Petite enfance/Enfance/Jeunesse souhaitent qu'un nouveau PEDT soit élaboré en englobant l'ensemble des temps de l'enfant, plus largement que les temps scolaires et périscolaires. Ils souhaitent associer largement les partenaires du territoire proposant des projets éducatifs aux enfants et aux familles.

Ils porteront une attention bienveillante à l'accueil de la singularité de chaque enfant et plus particulièrement à ceux reconnus en situation de handicap.



La synthèse et l'intégralité du bilan du PEDT sont disponibles en flashant le code ci-dessus et en ligne sur :

www.brissacloireaubance.fr/le-bilan-du-pedt-2018-2021/



Les écoles, des lieux d'apprentissage et de découverte.

FRANCE SERVICES

VISITE MINISTÉRIELLE À BRISSAC

Joël Giraud, secrétaire d'État en charge de la ruralité était présent jeudi 4 mars en fin de matinée à Brissac Loire Aubance. Il était accompagné entre autres par le préfet de Maine-et-Loire, Pierre Ory, des députés Stella Dupont et Laetitia Saint-Paul, de Philippe Chalopin, Président de l'Association des Maires 49, de Gilles Talluau, Président de l'Association des Maires Ruraux 49, d'Isabelle LEROY, conseillère régionale, de Marc Schmitter, Président de Loire Layon Aubance et a été accueilli par les élus de la commune : Sylvie, Sourisseau, Thierry Gallard, Marie Sauvaitre, Ghislaine Drouet...

Il a inauguré une plaque dans la nouvelle maison France Services, véritable équipement de proximité et d'accompagnement aux droits et démarches pour tous les habitants. Cette visite a été complétée par un temps d'échanges avec les élues de Brissac Loire Aubance, Sylvie Sourisseau, Maire de la commune et Marie Sauvaitre, adjointe aux solidarités actives. L'occasion d'échanger sur ce nouvel équipement mais aussi sur l'enjeu des communes nouvelles et des subventions de l'état dans le futur.



Après l'inauguration d'une plaque, Joël Giraud a échangé avec les élus sur France Services et la ruralité.

VISITE #2

Le 10 mars, Marie Sauvaitre, adjointe aux solidarités actives, Ghislaine Drouet, conseillère déléguée et l'équipe des agents de France Services ont accueilli une nouvelle visite officielle des services de la préfecture du Maine et Loire. Ils ont reçu Pierre Bouillon, directeur du programme France Services à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires accompagné de ses équipes.

HANDI'NAMIQUE : MOBILISÉE CONTRE LE HANDICAP

Handi'namique est une association créée en 2000 qui a pour but de favoriser le partage entre les personnes valides et les personnes en situation de handicap en les sortant de leur isolement.

Pour cela, l'association récupère tous les bouchons plastique qu'elle trie dans un local mis gracieusement à notre disposition par M et Mme Guillot à Charcé St Ellier pour l'opération « Un bouchon, un sourire ». L'équipe de 6 personnes environ se retrouve chaque mercredi après-midi de 14h à 16h. La commune de Brissac Loire Aubance prête aussi à Handi'namique un local situé rue Albert Humeau à Brissac afin que les habitants (et ceux des communes avoisinantes) puissent y déposer leurs bouchons. Une fois le tri effectué, l'équipe charge un camion de 10 à 12 tonnes qui est acheminé gratuitement par l'entreprise de transports Guittou vers une usine d'Eure et Loire. Les bénéfices retirés de cette vente permettent à l'association de mener des actions avec des personnes en situation de Handicap telles que : journée au bowling de Beaucozéz, sortie en chiens de traîneau dans le Layon, envol en parapente à Charcé, balade carriole tractée par un âne, promenades en joëlette, visites d'entreprises ...

Les projets ne manquent pas dont celui d'acquérir un fauteuil électrique tout terrain qui permettra aux personnes

Les membres d'Handinamique lors d'une découverte du parapente.



handicapées d'accéder à des terrains inaccessibles pour elles actuellement (forêt, montagne, chemins...).

Tous les ans Handi'Namique établit un chèque pour une association locale qui œuvre pour le handicap (L'ouïe de Louis, Perceneige Brissac, Handisolidarité...) ainsi qu'à Handichien Vineuil qui éduque des chiens d'assistance. L'association compte une cinquantaine de membres dont la marraine est Catherine Thomas-Pesqueux. Reconnue d'utilité publique depuis 2016, les dons faits à l'association sont déductibles des impôts. N'hésitez pas à les rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Informations : Michel Lelarge, 06 79 26 94 03
michel.lelarge2@wanadoo.fr
facebook.com/handinamique

UNE MAISON MÉDICALE EN PROJET À CHEMELLIER

Lors de sa session du 9 mars, le Conseil Municipal a validé la création d'un site de regroupement de professionnels de la santé en zone rurale, sur la commune déléguée de Chemellier. Le projet consiste à agrandir le bâtiment communal en centre bourg, afin d'associer les infirmières et le kinésithérapeute déjà en place aux médecins et au psychologue à venir.

La collectivité a fait le choix de se mobiliser pour les enjeux des problématiques de santé publique et de solidarité. En effet ce type d'équipement permet d'agir, activement contre la désertification médicale des zones rurales et apporte un service de proximité, et les professionnels trouvent une synergie commune qui les porte à rester sur le territoire.

L'implantation de ce groupement de services médicaux, parfaitement identifié, permettra d'apporter un soutien sanitaire conséquent qui dépassera les limites de la commune historique voire de Brissac Loire Aubance. Cette réalisation pourrait être concrétisée en 12 mois pour un coût prévisionnel global de 240 000 € HT. Des subventions seront demandées pour aider au financement de cet équipement.



L'actuel cabinet de santé va s'agrandir pour devenir une maison médicale.

MULTIPLES TRAVAUX AUX ALLEUDS



Le nouvel espace commercial prend forme.

Le centre des Alleuds connaît des travaux importants avec la construction de deux cellules commerciales dans la continuité du lotissement des Murets.

Par ailleurs, des travaux de séparation des réseaux eaux usées et des eaux pluviales de la Grande Rue des Alleuds démarrent en avril. La séparation du réseau pluvial du réseau d'assainissement (il n'y avait qu'une canalisation pour les deux réseaux jusqu'alors) permet des économies d'énergie importantes puisque les eaux pluviales ne seront plus acheminées jusqu'à la station d'épuration et ne nécessiteront donc pas d'énergie avant le retour dans le milieu naturel.

Ce projet de séparation du réseau prévoit la reprise de 42 branchements eau pluviale et des interventions ponctuelles sur le réseau sur 6 zones de reprises. Le coût prévisionnel concernant l'opération en eaux pluviales est de 49 500 € HT (289 000 € HT pour le réseau eaux usées à charge de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance)

LA COMMUNE CONTRÔLE SES BORNES INCENDIE

Différentes communes déléguées de Brissac Loire Aubance font l'objet d'un contrôle des bornes incendie sur une période allant jusqu'au mois de mai. Ces interventions ont démarré le 13 mars du côté de Charcé-Saint-Ellier/Aubance.

Cette opération de vérification annuelle du fonctionnement de la défense incendie est une mesure obligatoire exigée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Maine et Loire. Elle vise à permettre aux pompiers d'intervenir dans les meilleures conditions en cas d'incendie. Pour les habitants, elle peut occasionner quelques perturbations. Ces interventions permettant de vérifier la pression et de mesurer le débit des bouches incendie sont réalisées par deux agents techniques de la commune, tous deux pompiers, recrutés spécialement sur cette mission qui a lieu le samedi.

Cette manœuvre affecte tout le réseau d'eau public et cela peut se traduire par une couleur légèrement trouble de l'eau du robinet (la pression fait décoller de l'oxyde de fer présent dans les canalisations de distribution). Ce phénomène naturel ne présente aucun danger pour la santé.

Toutefois, il est recommandé de vérifier la couleur de l'eau avant de lancer une machine à laver le linge, afin d'éviter l'apparition de taches de rouille sur les vêtements. De même, les riverains ne doivent pas s'inquiéter de voir l'eau des bornes incendies s'écouler dans les caniveaux. Cette purge du réseau nécessite de laisser certains poteaux ouverts de 30 minutes à 2h pour laisser s'évacuer l'eau trouble du réseau.



CLOS DE LA PIERRE COUCHÉE : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Fin février, a eu lieu le lancement officiel des travaux de viabilisation du quartier du Clos de la Pierre Couchée à Brissac-Quincé. En présence de Madame le Maire, Sylvie Sourisseau, de son adjoint à l'urbanisme et des représentants d'Alter, un point a été réalisé sur site afin de présenter le futur quartier à la presse. Situé au sud de la ville, le Clos de la Pierre Couchée couvre une superficie d'environ 3.1 hectares, délimité à l'Est par la rue des Treilles et le chemin de Saint Blaise plus au Nord, à l'Ouest par la rue Raphaël Lecuit.

Le projet d'aménagement du site de la Pierre Couchée est né de la réflexion menée à l'occasion de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune en 2011. Pour Sylvie Sourisseau : «Le Clos de la Pierre Couchée représente un potentiel important pour la commune aussi bien quantitativement avec une soixantaine de logements, et qualitativement avec la possibilité de maîtriser le prix de sortie des terrains pour toucher les primo-accédants et de proposer aussi du logement locatif social. L'arrivée des prochains habitants va permettre de renforcer notre tissu associatif et augmenter nos effectifs scolaires».

64 logements à terme

Les travaux de viabilisation sont aujourd'hui engagés



Les élus ont présenté à la presse les premiers travaux de viabilisation.

et devraient s'achever à l'automne. Ils permettront de réaliser les espaces publics pour accueillir 64 logements à terme :

- 12 logements en habitat intermédiaire par Maine-et-Loire Habitat
- 40 logements individuels libres sur des terrains à bâtir
- 12 logements individuels groupés répartis en deux programmes.

La mixité sociale et l'accueil de toute catégorie de ménages est garantie par un ratio d'environ 20% de logements à caractère social à prévoir sur l'ensemble du programme. Rendez-vous est pris à l'automne pour le démarrage de la commercialisation par Alter.

CREMANIMO : LE CHANTIER EST LANCÉ

Le 10 février, Sylvie Sourisseau, Maire et les élus de la commission vie économique étaient présents pour le lancement de la construction d'un crématorium animalier, «Cremanimo» situé zone d'activités des Fontnelles à Brissac-Quincé. Initié par Cyril Lecuit, dirigeant de la SAS Cremanimo et Gérard Maurice, associé, le projet permettra la création d'un bâtiment de 240 m², comprenant une zone d'accueil du public et un espace technique. Erigé sur une parcelle de 3000m², derrière l'usine Pasquier, l'équipement disposera à l'extérieur d'un site cinéraire pour le dépôt des cendres. «Les crématoriums animaliers sont peu nombreux et souvent éloignés. C'est un véritable service de proximité pour les vétérinaires et les propriétaires d'animaux», explique Cyril Lecuit dont le projet est inédit en Maine-et-Loire. Les travaux devraient durer jusqu'à l'été avec pour objectif une ouverture en septembre.



Les travaux du futur bâtiment, situé zone des Fontnelles, ont démarré en février.



LA COMMUNE MOBILISÉE POUR UN FLEURISSEMENT DURABLE

Préserver la ressource en eau, limiter l'entretien, réduire les dépenses pour les achats de végétaux : voilà les objectifs mis en place par les élus et le service des espaces verts depuis 2 ans. Sur le terrain, la plupart des jardinières et petits bacs à fleurs ont été supprimés au profit de nouveaux espaces fleuris avec des plantes vivaces qui fleuriront chaque année : «La mise en place de fleurs annuelles en jardinières nécessitait beaucoup de moyens, humains et financiers. Les contraintes d'arrosage et les restrictions d'eau condamnaient souvent ces plantations. C'est pourquoi dans une démarche de

gestion durable des espaces verts nous avons choisi de les remplacer par des massifs pérennes», explique Marie-Pierre Brunier Coulin, conseillère déléguée. De nouveaux massifs ont donc été mis en place qui accueillent narcisses, gauras, rosiers, graminées sédums, asters et autres spirées.

Des variétés de pieds de murs qui se ressèment d'année en année ont aussi été mises en place. A noter que dans le cadre de l'opération «Enracinons notre territoire», la commune a bénéficié d'une subvention de 300 € du Conseil Départemental pour l'achat de végétaux auprès des producteurs locaux.

#CHEMELLIER

UNE CONVENTION POUR LA GESTION DU PLAN D'EAU

La commune a confié la gestion du plan d'eau situé au lieu-dit la Brossardière, à Chemellier, à la fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique et l'association de pêche La Perche trélazéenne. Via une convention signée en février, la commune a

cédé le droit de pêche de l'étang en contrepartie de sa gestion. Il revient désormais à la fédération et à l'association d'assurer la protection du patrimoine piscicole et halieutique, d'organiser la surveillance, la gestion, l'exploitation équilibrée du plan d'eau et de prendre toute mesure réglementaire nécessaire, telle que les dates de fermeture, les mises en réserve, les tailles de capture, la remise à l'eau obligatoire et l'interdiction de pratiquer certaines techniques ou moyens de pêche. Des animations pêche pourront aussi être organisées sur le site. Un empoissonnement a déjà été réalisé le 2 mars au plan d'eau. Concernant le droit de pêche, c'est la réglementation générale qui est appliquée :

- carte de pêche obligatoire et 4 cannes maximum par pêcheur (selon la carte de pêche),
- respect des dates d'ouverture et des horaires de pêche. Détails sur le site de la fédération : www.fedepeche49.fr/

Les personnes désirant pêcher sur le plan d'eau peuvent acheter une carte de pêche à Brissac Quincé : Mag presse, 24 rue Louis Moron ou SNC Bailly 23 Place Georges Clémenceau, ou bien encore sur www.cartedepeche.fr

Des poissons ont été remis dans leur milieu naturel par la fédération de pêche et l'association gestionnaire.



NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : entreprises@brissacloireaubance.fr

BRISSAC-QUINCÉ

**CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER INDÉPENDANTE**

Sophie Guibrenet - réseau IAD
Achat - vente en immobilier
06 52 01 02 68
sophie.guibrenet@iadfrance.fr
facebook.com/sophie.guibrenet.9

**EVOLUTIVE 49 PLOMBIER CHAUFFAGISTE**

12 boulevard des Fontenelles
Matthieu Delaunay
02 41 97 03 24 - 07 88 04 91 75
contact@evolutive49.fr
facebook.com/Evolutive49/

**VÉNUS BEAUTÉ INSTITUT**

Salon de beauté, maquillage, soins du corps et du visage...
10 place des Frères Montgolfier
Amélie Gasté - 02 41 57 74 25
venusbeauteinstitut49@yahoo.com
www.institut-brissac.guinot.com
facebook.com/guinot.brissac

**JOKANIM**

Fabrication et location de jeux en bois
Animation et ateliers autour des jeux.
38 rue du 14 Juillet
Maude Gardelle - 07 52 04 80 13
contact@jokanim.fr
www.jokanim.fr/

**AKOUFEN**

Agence de communication : studio graphique, site web et imprimerie
14 boulevard des Fontenelles
Jérémy Cherbonnier - 02 41 34 91 24
www.akoufen.com
studio@akoufen.fr

**CAPA ISALIA**

Colocation accompagnée pour personnes âgées
2 rue Raphaël Lecuit
Amélie Grillet & Isella Maurice
06 95 86 00 49
www.capa-isalia.fr
capaisalia@gmail.com

SAULGÉ L'HÔPITAL

**PLOMBERIE - SANITAIRE**

Plomberie, sanitaire, chauffage.
Aménagement de salle de bains : carrelage, pose de meubles, placo, étanchéité...
Didier Martin - 06 38 49 55 68
didier.plomberie@yahoo.com

**JMC2R MOTOCULTURE**

Mécanique motoculture : entretien et réparation. Dépannage à domicile.
Rue du Haut
Julien Leblois - 07 71 21 17 86
mc2roireaubance@gmail.com

**ANJOU PEINTURE REVÊTEMENTS**

Peinture, décoration d'intérieure, façade, revêtements sols & murs
10 bis rue de la Vigne Blanche
Quentin Chéné - 06 24 69 32 53
anjou.peinture@gmail.com
facebook.com/Anjou-Peinture-Revêtements-100100594736981

DANS LE GRAND BAIN

Enfant, Pierre Lebois a appris à nager à la piscine de Brissac. Aujourd'hui, étudiant en licence STAPS, il fait partie du cercle des meilleurs nageurs angevins et suit un entraînement rigoureux avec en ligne de mire les prochains championnats de France... et l'ambition, à terme, d'une sélection internationale avec l'équipe de France. Rencontre.

Autant dire que Pierre Lebois est tombé dans la marmite du sport quand il était petit. Quoi de plus normal quand on sait que ses parents, tous deux professeurs d'EPS en collège ont aussi pratiqué à haut niveau, le basket et le triathlon pour le papa et la gym pour la maman. «Avec mes frères et sœur, on a toujours fait beaucoup de sport. La compétition n'a jamais été le moteur dans nos parcours sportifs. Nos parents nous ont fait découvrir plein d'activités : de l'escalade, du badminton, de l'athlétisme, du tennis, du judo, le triathlon bien sûr, mais l'idée première était de prendre plaisir dans l'activité sportive qu'on pratiquait, de découvrir ce qui nous plaisait le plus. L'envie de compétition est venue ensuite. Quand on pratique une discipline, arrive un moment où on a envie de se situer par rapport aux autres, et la confrontation passe par la compétition», explique Pierre Lebois avec simplicité. À 17 ans, après plusieurs années consacrées au triathlon, Pierre choisit de se spécialiser dans la nage. Plutôt que les distances de fond, il préfère le sprint et fait du 50m et du 100 m nage libre ses distances de prédilection. Il a d'ailleurs remporté la finale B du 50m des championnats de France l'an passé, le plaçant parmi les 10 meilleurs français de la discipline.

Regarder les carreaux

Sa jeunesse, il l'a passée du côté des Alleuds où réside la famille. Il a rejoint le collège Saint-Vincent de Brissac avant d'intégrer le lycée Saint-Agnès d'Angers où il a décroché son Bac puis a intégré la faculté de sports d'Angers. Mais pas facile d'assister à tous les cours quand on a un programme tel que celui de Pierre : «En général je me lève vers 6h et on attaque les entraînements de 6h30 à 8h30. J'ai dix séances de 2h de natation, et trois séances de préparation physique ou musculation», explique le nageur qui encaisse donc au bas mot 23h d'entraînement par semaine... auxquelles s'ajoute la compé-

Pierre est originaire des Alleuds. (Photos : La dalle Angevine)



Pierre Lebois, 21 ans, un des espoirs d'Angers Natation.

tition certains week-ends.

Mais la rigueur de la discipline ne rebute pas Pierre : «Ça fait partie de ma vie, l'entraînement m'a toujours permis de progresser. Je peux regarder les carreaux du fond de la piscine pendant des heures. Quand je suis dans l'eau, je suis dans mon élément et je sais que si je veux atteindre mes objectifs, je dois en passer par là», note aussi avec humilité le jeune homme. Et le travail paye, le nageur entraîné depuis 4 ans par Morgan Dufour au sein d'Angers natation ne cesse de progresser et grimpe dans la hiérarchie de la discipline. En attendant les prochaines compétitions, Pierre Lebois se ressource régulièrement en famille du côté de la campagne des Alleuds, aux Grands Bauchais où il apprécie le calme et la nature lors de ses entraînements de course à pied.

UNE FAMILLE TOURNÉE VERS LE SPORT

Chez les Lebois, le sport est donc une histoire de famille. Si Pierre, 21 ans, l'aîné des 4 enfants est un nageur aguerri, toute la famille a été élevée dans les valeurs du sport et du dépassement de soi. Paul, 20 ans, se donne à fond dans le triathlon. Il a été sacré champion de France distance S l'an passé et poursuit sa scolarité, lui aussi en licence Staps mais du côté de Grenoble où il suit un entraînement avec les meilleurs triathlètes français. Inès, seule fille au milieu des trois garçons est née en 2004. Elle aussi, brille en triathlon et a terminé à la 12^e place chez les juniors filles aux championnats de France l'an passé. Le «petit» dernier de la fratrie, Simon, 15 ans, est lui aussi mordu de triathlon et affiche déjà un très bon niveau pour son âge.

EN ROUTE !

LE CIRCUIT DE LA VALLÉE

Avec les beaux jours qui reviennent, votre magazine C'Pages vous propose de découvrir ou de redécouvrir des circuits sur le territoire de la commune. Les itinéraires qui vous seront proposés dans ces pages sont disponibles sur le site de l'Office de tourisme Anjou, vignoble villages où des traces GPS peuvent aussi être téléchargées. Pour ce premier volet, rendez-vous à Saint-Saturnin-sur-Loire pour le circuit de la vallée, long de 8,04 kilomètres et qui peut être parcouru à pied ou en vélo.



La Loire, avec différents points de vue, un des éléments phares de ce circuit !

POUR PRENDRE

UN PEU

DE HAUTEUR

Le Mont-Rude, à ne pas manquer.



En famille ou entre amis, à pied, à vélo ou à cheval, parcourez le sentier de randonnée balisé du circuit de la Vallée, à la découverte des paysages de l'Aubance de Saint-Saturnin-sur-Loire. Admirez les paysages et le patrimoine présents sur le parcours.

Observez l'église, le Château du Mont Rude, la Tour d'Observation, ou la demeure privée du Manoir de la Groye. Le balisage de ce circuit est de couleur verte. Le circuit est balisé dans les deux sens. Départ : Parking du cimetière de Saint-Saturnin-sur-loire.

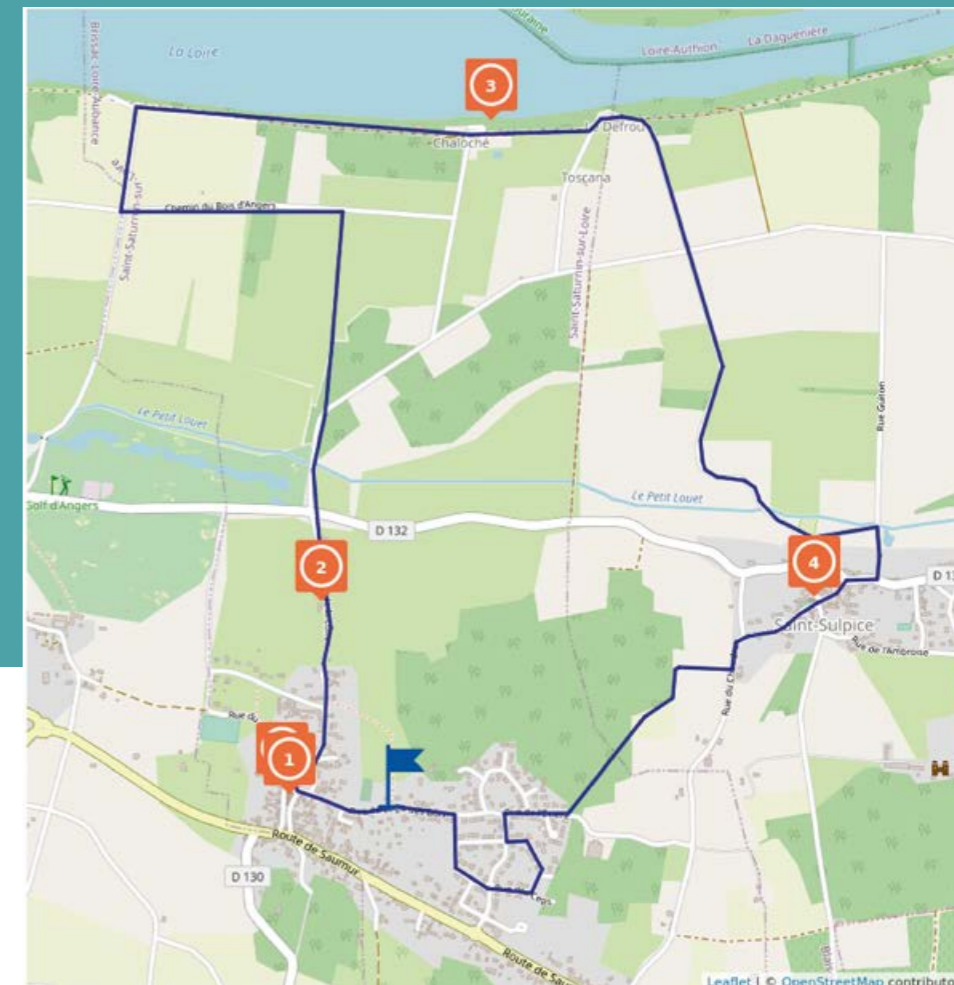
EN BREF

Saint-Saturnin-sur-Loire a une particularité, c'est à la fois le point le plus haut et le plus bas de Brissac Loire Aubance. Ce circuit vous emmènera donc au sommet et au pied de la commune !

LE PLAN DU CIRCUIT

LE CIRCUIT EN CHIFFRES

Distance : 8,04 km
 Durée : 2 h environ à pied, 30 mn en vélo, 1h à cheval.
 Altitude maximale : 85 m
 Altitude minimale : 17 m
 Dénivelé positif : 78 m
 Dénivelé négatif : 77m



UNE BALADE ENTRE NATURE ET PATRIMOINE

1. Eglise de Saint-Saturnin-sur-Loire

Place de l'église
 Construite au XIXe siècle, pour remplacer l'église primitive du XIIe siècle, elle abrite une collection de fossiles, le territoire de Saint-Saturnin-sur-Loire ayant été occupé par la mer des Faluns durant une période comprise entre 15 et 5 millions d'années avant Jésus-Christ.

2. Manoir de la Groye (site privé ouvert à la visite)

Rue de la Loire
 Domaine et jardin classés Monument Historique en 1977, de Renaissance tardive, sa période de construction est estimée entre 1585 et 1595. Son nom Groye viendrait du mot Grouas, en référence à la nature de la terre qui l'entoure, composée de sable, d'argile et de calcaire.

3. Chaloché - Panoramas sur la Loire

Plus long fleuve de France avec ses 1013 km, la Loire est inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. Au niveau du lieu-dit Chaloché se trouve aussi «La Guinguette à Jojo» ouverte aux beaux jours.

4. Eglise de Saint-Sulpice

Rue de la Renaissance à Saint-Sulpice
 Inscrite aux Monuments Historiques, elle date du XVIème siècle et possède une nef unique couverte de lambris, avec maître-autel et autels secondaires à la romaine. Un clocheton d'ardoise surmonte le pignon ouest et un cadran solaire au sud.

5. Château du Mont Rude

Rue du Mont Rude
 Ce château date de 1849. Il s'agit, à l'origine, d'une propriété privée construite pour Jean Auguste Lebreton, maire de la commune. Il lègue le domaine à son gendre, Gustave Morin, en 1887. A la mort de sa fille unique, la propriété est vendue aux Pupilles de la Nation. En 1981, la commune achète le domaine et le bâtiment accueille la mairie déléguée de Saint-Saturnin-sur-Loire. Dans le parc du Mont-Rude se trouve aussi une Tour d'observation. Elle date de 1849 et offre un beau panorama sur la vallée de la Loire. Elle permettait de surveiller le travail des champs. Par temps clair, elle permet de découvrir 40 km d'horizon et plus de 60 clochers.

Jeune mais pleine d'ambition ! L'association des amis du Moulin de Brissac a été créée il y a un an seulement avec pour objectif la restauration du Moulin du Pavé situé à l'entrée de la commune.



Une partie des membres du bureau de l'association des amis du Moulin de Brissac qui regroupe aujourd'hui quelques 120 adhérents.

ZOOM SUR...

L'ASSOCIATION DES AMIS DU MOULIN DE BRISSAC

Difficile pour les automobilistes de la voie rapide de manquer l'emblématique moulin du Pavé. S'il s'érige encore fièrement, c'est pourtant un patrimoine fatigué qu'a racheté Philippe Cauwel, ancien Maire de Brissac-Quincé. Avec le soutien de l'association des amis du Moulin de Brissac, l'ancien édile souhaite redonner toutes ses lettres de noblesse à ce monument, une rénovation esthétique mais aussi fonctionnelle avec l'objectif à terme que le moulin produise de nouveau de la farine. «Il devenait très urgent d'intervenir sur le moulin. Des travaux de consolidation et de soutènement viennent d'être réalisés afin d'éviter un nouvel effondrement d'une partie de la voûte bâchée depuis une quinzaine d'années suite à un premier éboulement. Cette première phase (30.000 € + 8.800 € d'études préalables) a bénéficié de la labellisation de la Fondation du Patrimoine et d'un subventionnement de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement) que nous remercions tous les deux. L'association n'a pas contribué financièrement car sa vocation première est la «promotion» de l'ensemble du projet de restauration de cet élément remarquable du patrimoine culturel et architectural de l'Anjou», explique Philippe Cauwel.

Juché sur une butte de 68 mètres, le site est classé depuis le 1^{er} septembre 1943, et, surplombant du haut de ses dix-huit mètres le vignoble alentour, le moulin du pavé complétait la production du moulin à eau installé sur l'Aubance, à la Basse-Bâte. «Le moulin figurait autrefois sur toutes les cartes postales, au même titre ou presque que le château», sourit Philippe Cauwel. Plusieurs fois restauré, en 1966 puis en 1978, il avait même quelques temps retrouvé des ailes... qu'il avait fallu retirer en 1996 pour en éviter la chute. Par la suite l'Association du Moulin de Brissac aura aussi pour mission de pérenniser cette sauvegarde en «animant» le site par l'usage culturel et associatif des bâtiments annexes et surtout la mise au vent régulière du moulin car, s'il ne «tourne pas» au moins 6 fois par an, il ne pourra conserver durablement ses ailes», explique encore Philippe Cauwel. Au total 8 à 10 ans de travaux et plus de 500 000 € seront nécessaires pour remettre pleinement en état ce monument qui fait figure de «dernier des mohicans» si l'on se remémore la série de douze moulins qui tournaient dans cette petite zone, un vrai couloir de vent, aux portes de Brissac Loire Aubance.

INFOS PRATIQUES

Si vous souhaitez rejoindre l'association des amis du Moulin de Brissac, envoyez un mail à : contact@amis-moulindebrissac.fr et consultez www.amis-moulindebrissac.fr/

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

DES RADIS ET DES HOMMES : UN JARDIN ET BEAUCOUP DE PARTAGE

Depuis 4 ans, le jardin partagé «des radis et des hommes» se construit jour après jour à l'initiative de 6 familles intéressées par les principes de la permaculture. Sur 1000 m², ces apprentis jardiniers réfléchissent, dessinent, bêchent, sèment, arrosent, récoltent et partagent les réussites comme les échecs. L'année dernière, la construction d'une serre en forme de dôme géodésique a intrigué les riverains dont l'aide a été précieuse pour le montage final. Pour 2021, l'installation d'une serre tunnel fait entrer ce jardin dans le monde encore théorique des légumes primeurs. Comme souvent dans le maraîchage, la rotation des cultures est de mise, un casse-tête annuel en perspective, pour ne pas fatiguer la terre et limiter les maladies. Un des principes de la permaculture est d'utiliser les ressources renouvelables. Ainsi, durant l'hiver, la couverture de la terre par des feuilles ou de la paille limite la propagation des herbes adventices et laisse la vie souterraine se développer. Au printemps, les tontes deviennent des ressources pour les plantes en forte demande d'azote favorisant leur développement. Enfin, en été, ce couvert végétal diminue l'évaporation du sol et économise l'eau. Bref une année au jardin riche d'action, de réflexion et de partage !



La construction du dôme par les jardiniers.

LUIGNÉ

UN COURS D'HISTOIRE GRANDEUR NATURE POUR LES ÉCOLIERS

Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance et Frédéric Lamoureux, maire délégué de Luigné se sont rendus à l'école de Luigné pour découvrir le travail des CE de la classe de Sophie Gélineau. Dans le cadre des cours d'histoire, le moyen-âge est au programme et c'est un cours très vivant auquel ont participé les 15 élèves de la classe. A partir d'écrits anciens de la commune conservés en Mairie, les enfants ont reconstitué la seigneurie de Luigné avec des personnages miniatures. Dans cette reconstitution, rien ne manque «On voit les étangs, les écuries, la porcherie, le Colombier, les chemins et bien sûr la seigneurie et ses tours», explique Axelle, une élève de la classe. Des tours dont il reste un vestige encore un peu visible sur un terrain privé non loin de l'installation qui est restée dans la cour quelques jours avant le confinement.



Les enfants ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour reconstituer la seigneurie de Luigné telle qu'elle devait être au moyen-âge.

«Dans les documents qui ont servi à cette reconstitution, les enfants ont aussi étudié ce que les métayers devaient donner aux seigneurs, ça nous permet d'avoir une approche très complète et ludique», explique l'enseignante, aussi investie que ses élèves dans ce projet. Bravo !

CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE - INFO MAIRIE

La permanence du lundi après midi en mairie de Charcé a été supprimée au 1^{er} janvier 2021. Cette décision, prise par Madame le Maire avec l'accord des élus de Charcé, a été confirmée par l'absence de sollicitations lors de cette permanence, voire des après midi «blanches». Chacun

comprendra, dans ces conditions, que la collectivité n'a pas les moyens humains pour laisser perdurer cette situation. Les habitants de Charcé sont donc invités à se rendre à la Mairie de Brissac Loire Aubance à Brissac Quincé où ils sont accueillis sur des créneaux beaucoup plus larges.

QUAND L'OPÉRA S'INVITE À L'ÉCOLE

Le 19 février, Angers Nantes Opéra était au Château de Brissac pour la répétition du «Chant d'Orphée». Un conte musical sur mesure avec Marie-Bénédict Souquet, artiste en résidence à Angers Nantes Opéra. Le projet ? S'appuyer sur une semaine d'ateliers avec sept classes des écoles élémentaires de Brissac Loire

Aubance et de collège pour construire le spectacle avec et pour les enfants, leur présenter le mythe sous la forme d'un conte musical et les amener à débattre sur les sentiments que leur inspire ce mythe. Ces ateliers ont été menés avec le concours de Clément Bascle, chef de chœur intervenant d'Angers Nantes Opéra et de la compagnie Les Voix Élevées-Les Mains dans le Cambouis dont Arnaud Guillou est le metteur en scène ainsi qu'Élise Guillou, la costumière. En conclusion de cette semaine d'ateliers autour du chant, des costumes et du théâtre, trois répétitions générales du spectacle ont été jouées devant les élèves complices de cette création (dans le respect des gestes barrières !) dans le petit théâtre du château de Brissac qui avait spécialement ouvert ses portes pour cette occasion. Ce conte lyrique et familial sera proposé en spectacle lors la saison prochaine d'Angers Nantes Opéra.



La répétition générale a eu lieu devant les enfants au château de Brissac.



Plusieurs classes, comme ici à Saint-Rémy-la-Varenne, ont participé aux ateliers avant d'assister à la répétition générale.

BIBLIOTHÈQUE, ENTREZ, C'EST OUVERT... ET GRATUIT !

Le réseau des bibliothèques de la commune s'organise. La commune poursuit le développement du service de lecture avec, à l'avenir :

- Une offre de documents plus abondante et plus diversifiée,
- Des structures complémentaires garantissant un service de proximité.
- Des animations complémentaires ancrées dans le territoire.

Pour pouvoir emprunter des documents, il suffit de vous abonner dans la/les bibliothèques de votre choix. **En 2021, l'adhésion est gratuite !**

Aujourd'hui vous pouvez emprunter et rendre dans la bibliothèque où vous avez emprunté, mais l'objectif à terme est que les lecteurs disposent d'une carte leur permettant d'accéder aux différentes bibliothèques du territoire et de faire circuler les ouvrages entre les lieux d'emprunt.

Dès à présent, notez que chaque abonnement à la bibliothèque vous permet de bénéficier des services suivants :

- Portage à domicile en cas d'incapacité de déplacement. (Nous contacter)
- Accès gratuit à l'offre numérique du Bibliopôle qui met à votre disposition un service de contenus en ligne accessible 24h/24, sur

ordinateurs, tablettes ou smartphones. Presse, cinéma, musique, autoformation, livres numériques et théâtre sont ainsi accessibles à tous ! Vous pouvez aussi profiter d'une sélection pour les plus jeunes (ma petite médiathèque).

Contact : Bibliothèque de Brissac-Quincé 02 41 78 75 23
Bibliothèque de Saint-Rémy-la Varenne 02 41 80 57 70
Bibliothèque de Vauchrézien - 15 Rue Principale - 02 41 91 26 18
Service Lecture - Audrey Le Cor - 5 quater rue Albert Humeau - Brissac-Quincé - 07 72 55 50 00. www.brissacloireaubance.fr

APPEL À BÉNÉVOLES

Les bibliothèques ont besoin d'aide pour de multiples missions. Vous pouvez proposer des animations (après la COVID), participer aux achats de livres et à la vie du réseau des bibliothèques de Brissac Loire Aubance.

AVEC LE BIBLIOPÔLE VOTRE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE chez vous en quelques clics

regarder, écouter, lire, s'informer, apprendre

Gratuit 24h/24 7j/7 !

CINÉMA, LITTÉRATURE, PRESSE, AUTOFORMATION, MUSIQUE, THÉÂTRE

Inscrivez-vous sur : bibliopole.maine-et-loire.fr

En partenariat avec votre bibliothèque

ENTRE LES LIGNES DE VOTRE MAGAZINE...

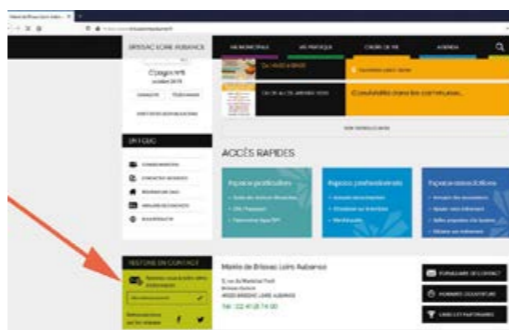
Vous l'aurez peut-être remarqué au fil de la lecture, mais votre magazine C'Pages évolue. Une nouvelle couverture, mais aussi de nouvelles rubriques vous sont proposées comme «les trois questions à», l'info insolite, au fil des rues, le circuit découverte... Vous retrouverez ces nouvelles rubriques en alternance avec d'autres dans les prochains numéros. Autre changement : la périodicité. Jusqu'à présent, trois numéros du magazine étaient distribués chaque année. Il devient aujourd'hui un trimestriel calé sur le rythme des saisons. Moins de pages, mais livré plus régulièrement pour garder le lien entre les habitants et la collectivité : voilà le souhait de la commission communication. Le magazine (rédaction, photos, mise en page) reste conçu en interne par le service communication de la Mairie, toujours dans un souci de proximité avec les habitants. Vous pouvez d'ailleurs faire des suggestions concernant le magazine par mail à : communication@brissacloireaubance.fr

Côté environnement, cette nouvelle version se veut aussi plus vertueuse avec un papier de couverture plus

modeste, mais toujours imprimé chez un imprimeur du département labellisé Imprim'Vert. Ce label garantit un cahier des charges à respecter, simple mais efficace, pour maîtriser les principaux risques de pollution dans une imprimerie, notamment pour ce qui est des encres. Le papier utilisé est garanti FSC ou PEFC car il est issu de forêts gérées durablement. Côté distribution, la solidarité est de mise puisque la commune délègue cette mission à Initiatives Emploi, association d'aide aux personnes en recherche d'emploi.



ET ABONNEZ VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COMMUNE !



En complément de votre magazine, au moins une fois par mois, la commune informe les habitants par le biais d'une newsletter transmise par e-mail à ses abonnés. Pour s'abonner, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la commune, www.brissacloireaubance.fr et saisissez votre adresse mail dans le cadre vert situé en bas à gauche de la page d'accueil. Cela vous permettra de rester informé(e) en cas d'actualité récente importante. Et si vous ne souhaitez pas rester abonné(e), il vous suffit d'un simple clic pour se désabonner.

REPORTS

En raison du confinement, l'inauguration «drôlement polar» prévue pour la place de la Forge à Saint-Saturnin/Loire le 17 avril a été reportée au 17 septembre. La programmation de l'année Polar a aussi connu de nombreux bouleversements.

La plaquette actualisée chaque semaine est disponible sur le site de la commune ou en flashant le code ci-contre :

www.brissacloireaubance.fr/agenda/2021-lannee-polar/



BRISSAC LOIRE AUBANCE SUR VOS ÉCRANS

En septembre dernier, les hélicoptères de l'émission la Carte aux trésors, survolaient la commune.

Pour cet épisode spécial Anjou, des énigmes tout au long de la Loire, mais aussi le survol de Brissac Loire Aubance ont été proposés aux candidats entourés par l'animateur Cyril Féraud.

Rendez-vous devant votre écran, sur France 3, le mercredi 28 avril pour découvrir cet épisode spécial Anjou.

RENDEZ-VOUS

• SAMEDI 8 MAI

COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE DE 1945

Détails des cérémonies par village à venir sur : www.brissacloireaubance.fr

• SAMEDI 8 MAI

SORTIE ORCHIDÉES SAUVAGES

9h, au départ du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne. A la découverte des orchidées sauvages qui poussent dans la région. Dès 10 ans. Payant.

Réervations : 02 41 57 32 32 - www.prieure-saint-remy.fr/

• DIMANCHE 9 MAI

TROC DE PLANTES

9h à 12h, place principale (rue Saint Gildas) à Coutures. Mise à disposition de tables pour l'échange de plants, graines, boutures... Gratuit.

• DU 10 AU 31 MAI

EXPOSITION POLAR DANS LES BIBLIOTHÈQUES

«La voix dans le Polar» à Brissac-Quincé et «Le polar et la jeunesse» à Vauchrézien. Aux heures d'ouverture des bibliothèques. Entrée libre.

• VENDREDI 21 MAI

7ÈME TROC PLANTES

et marché de producteurs bio au Pont de Varenne de 15h à 20h30. Rendez-vous à « la petite Varenne », St-Rémy-la Varenne. Restauration sur place jusqu'à 22 h.

Infos : www.pontdevarenne.org/

• JEUDI 27 MAI

DON DU SANG

Salle du Tertre de Brissac-Quincé, 16h à 19h30. Contact : 06 42 91 50 65

• JEUDI 27 MAI

FILM ET DÉBAT «UN HOMME EST MORT»

21h au Domaine de Tartifume à Coutures avec Etienne Davodeau et La Boîte Carrée.

Résas : culture@brissacloireaubance.fr

• VENDREDI 28 MAI

SOIRÉE COURTS MÉTRAGES

21h à l'espace de Loisirs de Saulgé-l'Hôpital. Diffusion du court métrage des enfants réalisé avec La Boîte Carrée et sélection de courts métrages «polar».

Infos : culture@brissacloireaubance.fr

• SAMEDI 29 MAI

SOIRÉE «LE PLEIN DE SUPER»

21h à Brissac-Quincé. Tournée de cinéma ambulante dédiée au court-métrage avec

La Boîte Carrée. Gratuit.

Infos : culture@brissacloireaubance.fr

• SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MAI

STAGE D'AÏKIDO

10h, au dojo de Saint-Rémy-la-Varenne avec le maître d'aïkido Bruno Zanotti. www.loire-aikido.fr/

• DIMANCHE 30 MAI

ATELIER D'ÉCRITURE

à la bibliothèque de St-Rémy-la-Varenne de 10h à 12h. Avec Hélène Saudubray de l'association Sur le bout de la langue.

Réervations :

culture@brissacloireaubance.fr

• DIMANCHE 30 MAI

LE TOUR DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

14h. 4e édition de cette course cycliste. Départ centre de Saulgé-l'Hôpital. Pass'cyclisme.



• JEUDI 3 JUIN

SOIRÉE COURTS MÉTRAGES

Diffusion de la sélection du festival SNCF du court métrage Polar, 20h30 à la salle de la Perrine de Saulgé-l'Hôpital.

Réervations :

culture@brissacloireaubance.fr

• DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 JUIN

CAMPER VAN WEEK-END

De 9h30 à 18h30 au camping du domaine de l'étang à Brissac-Quincé. Le temps d'un week-end, venez découvrir dans une ambiance champêtre et conviviale l'une des plus grandes expositions de vans et de fourgons aménagés. Villages exposants, soirée méchoui, animation

musicale, rassemblement.

Entrée libre.

Contact : 06 83 89 17 69 et détail sur : www.camper-van-week-end.fr

• DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 JUIN

TRANSLAYON

3 jours de randonnées découvertes dans le vignoble angevin. Visites, dégustations, animations.

Inscriptions, Office de Tourisme Anjou vignobles villages : 02 41 78 26 21.

• DIMANCHE 13 JUIN

NOUVELLE MUSICALE LES PREMIÈRES MONDIALES

à la maison de Pierre à Charcé-Saint-Elhier à 16h. Le CSE bien être accueille le conteur Albert Houcq le temps d'un conte musical autour de Barbara Blues, une histoire de blonde tragique. Dès 14 ans.

Résas : cse.bien.etre@gmail.com

• SAMEDI 19 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

bourg de Vauchrézien (sous réserve, information à venir en mai).

• DIMANCHE 20 JUIN

BAL FOLK OU CONCERT

selon les possibilités, à partir de 16h30, parking de la Mairie (place Louis Thareau) à Coutures, avec la Bulle Ambu'lente et les groupes « bal et soufflets + Fils et bobines).

Organisé par l'association Coutures Sport et Loisirs - Gratuit.

• DIMANCHE 20 JUIN

THÉÂTRE D'IMPRO : LES IMPOSTEURS

à la salle René Besson de Vauchrézien à 15h30, Les imposteurs reviennent sur le lieu de leur crime et pour de rire avec un nouveau spectacle spécial famille.

Réervations :

culture@brissacloireaubance.fr

• VENDREDI 25 JUIN

CONCERT : TITI ROBIN ET LE TRIO DU BLED

à 20h30 au Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne. Tout public.

Payant. Réervations, Association du Prieuré 02 41 57 32 32 et sur www.prieure-saint-remy.fr/

• SAMEDI 26 JUIN

BAL DE L'ÉTÉ

à Saint-Rémy-la-Varenne. Restauration sur place, début à 19h30. Entrée gratuite. Organisé par le Comité des fêtes de Saint-Rémy-la-Varenne.

TOUTES CES DATES POUR LES MOIS À VENIR SONT DONNÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DU CONFINEMENT PRÉVU PAR LE GOUVERNEMENT (À MINIMA JUSQU'AU 2 MAI).

Compte tenu du contexte sanitaire et de ses évolutions, vérifiez dans les jours qui précèdent l'événement, son maintien ou son annulation, en consultant le site internet de l'organisateur ou sur notre agenda actualisé quotidiennement sur :

www.brissacloireaubance.fr